

Site Natura 2000 Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets)











Comité de pilotage n°4 Programme d'actions

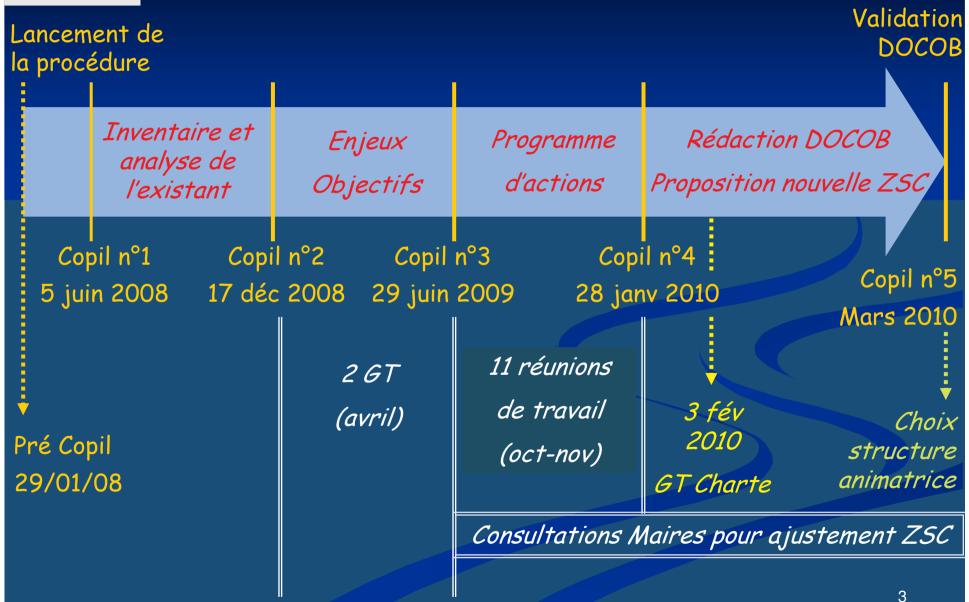


<u>PLAN</u>

- > Etat d'avancement du DOCOB
- > Présentation du projet de programme d'actions
- Etat d'avancement de la consultation des maires pour le projet d'ajustement du périmètre
- Réseau Natura en vallées des Gaves



Etat d'avancement du DOCOB



Thème des groupes de travail « Action »	1 ^{ère} session	2 ^{ième} session
Poissons migrateurs et espèces piscicoles: amélioration de la franchissabilité des obstacles, repeuplement du Gave en saumon, qualité des frayères à saumon, gestion des débits des Gaves	Jeu 8 oct 2009 10h-12h	Jeu 5 nov 2009 10h-12h
Transport solide et gestion des crues : gestion du transport solide et dynamique fluvial des Gaves, gestion des atterrissements, devenir du Lac des Gaves, décharges, déchets flottants	Jeu 8 oct 2009 14h30-16h30	Jeu 5 nov 2009 14h30-16h30
Habitats naturels: entretien et restauration de la ripisylve, espèces envahissantes, réhabilitation de zones humides, conservation des vieux arbres, gestion forestière	Mar 13 oct 2009 14h30-17h	Mar 10 nov 2009 14h30-17h
Espèces : essentiellement les mammifères (Loutre, Desman, Chiroptères)	Ven 16 oct 2009 14h-16h30	Mar 10 nov 2009 10h-12h
Charte Natura et sensibilisation du public	Mar 27 oct 2009 14h-16h30	

+ 2 réunions

- → travaux en rivière (3 brigades vertes)
- → études et suivis (CBP, PNP, AREMIP)



RAPPEL

Objectifs de développement durable du site

- > Préservation et restauration de l'écosystème des Gaves (ripisylves et milieu aquatiques)
- > Préservation et restauration des espèces d'intérêt communautaire
- > Préservation des milieux forestiers (hors ripisylves)
- > Conservation des milieux ouverts (landes, prairies, pelouses)
- > Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats
- > Sensibilisation, information et mise en valeur du site
- > Animation du site Natura 2000

→ validés au COPIL de juin 2009



Présentation du projet de programme d'actions

Plusieurs points à valider

→ forme des fiches

→ liste et organisation des actions

→ contenu des fiches



Présentation du projet de programme d'actions

Plusieurs points à valider

→ forme des fiches

Action		Intitulé de l'action	Priorité
Habitats et espèces IC c	oncernés		
Objectifs			
Résumé de l'action			
Pratiques actuelles			
Changements attendus			
Périmètre d'application		<u>Cas 1</u>	
Mesures	Description des différentes mesures		
Mesures contract	Mesures contractuelles : cahiers des charges type (Cf Circulaire du 21/11/07)		07)
Engagements rémunéré	Engagements rémunérés Contrat Natura 2000		
Maîtres d'ouvrages	Propriétaire, exploitant ou gestionnaire		
Partenaires techniques			
Prestataires	Prestataires potentiels		
Montant de l'action	Estimatif, sur devis		
Outils financiers	Fonds et pourcentage		
Calendrier de la mise en œuvre	Pendant l'application du document d'objectifs		
Indicateurs de suivi	Respect des engagements des cahiers des charges		
Points de contrôles	Surfaces engagées / surfaces contractualisables 8		



Contrats Natura 2000

→ habitats naturels ou d'espèces d'intérêt communautaire

→ parcelles situées dans le périmètre officiel du site Natura 2000

→ actions de gestion définies dans la circulaire du 21 nov 2007

→ financement à 100% : Etat/FEADER , AEAG

Action		Intitulé de l'action	Priorité
Habitats et espèc	ces IC concernés		
Objectifs			
Résumé de l'acti	on		
Pratiques actuell	es		
Changements at	tendus		
Périmètre d'appl	ication	Cas 2	
Mesures	Description des différentes mesures		
Mesures hors dispositif contractuel			
Engagements rémunérés	Néant		

→ études, communication/information/animation, actions hors circulaire du 21 nov 2007



Liste et organisation des actions

4 thèmes

→ GH - Gestion des habitats : 15 fiches

→ SA - Suivis et amélioration des connaissances : 14 fiches

→ CI - Communication et information : 7 fiches

→ AN - Animation: 4 fiches



GH - Gestion des habitats

GH01	Etudier la dynamique fluviale
GH02	Restaurer la dynamique fluviale
GH03	Améliorer la continuité écologique des Gaves
GH04	Entretenir les dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques
GH05	Restaurer les habitats et les populations de saumon
GH06	Gestion des débits
GH07	Entretenir et restaurer la ripisylve et les forêts alluviales
GH08	Restaurer les annexes hydrauliques dans les saillets
GH09	Conserver les jeunes saulaies sur le Gave de Pau amont
GH10	Conserver les arbres sénescents
GH11	Préserver les zones sensibles : habitats Loutre et Chauves-souris
GH12	Préserver les habitats naturels sensibles à la fréquentation du public
GH13	Gestion des décharges
GH14	Entretien des pelouses sèches
GH15	MAET 12



GH - Gestion des habitats

GH01	Etudier la dynamique fluviale
GH02	Restaurer la dynamique fluviale
GH03	Améliorer la continuité écologique des Gaves
GH04	Entretenir les dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques
GH05	Restaurer les habitats et les populations de saumon
GH06	Gestion des débits Entretenir et restaurer la ripisylve et les forêts alluviales
GH07	Entretenir et restaurer la ripisylve et les forêts alluviales
GH08	Restaurer les annexes hydrauliques dans les saillets
GH09	Conserver les jeunes saulaies sur le Gave de Pau amont
GH10	Conserver les arbres sénescents
GH11	Préserver les zones sensibles : habitats Loutre et Chauves-souris
GH12	Préserver les habitats naturels sensibles à la fréquentation du public
GH13	Gestion des décharges
GH14	Entretien des pelouses sèches
GH15	MAET 13



SA - Suivis et amélioration des connaissances

SA01	Habitats d'espèces sensibles : diagnostic et propositions
SA02	Ouvrages et gorges : diagnostic et propositions
SA03	Qualité des eaux
SA04	Suivi l'impact des mines de Penarroya
SA05	Le refuge Wallon
SA06	Les espèces végétales indésirables
SA07	Les espèces animales indésirables
SA08	Les piscicultures
SA09	Suivi des populations piscicoles
SA10	Suivi des populations de loutres
SA11	Suivi des populations de desmans
SA12	Inventaires Insectes et Amphibiens
SA13	Suivi des habitats d'intérêt communautaire
SA14	Suivi des habitats et espèces faisant l'objet d'action de gestion



CI - Communication et information

CI01	Prise en compte les enjeux Natura dans l'entretien et les travaux en rivière
CI02	Sensibiliser les collectivités et propriétaires vis à vis des enjeux du site
CI03	Veiller au développement d'activité respectueuse de l'environnement
CI04	Organiser des formations pour les acteurs locaux
CI05	Sensibiliser le grand public
C106	Education à l'environnement
CI07	Elaborer un label Natura 2000



AN - Animation

AN01	Animation du site Natura 2000
AN02	Animation et veille foncière
AN03	Coordination des actions et des projets
AN04	Elaboration et animation du projet MAET



Contenu des actions

→ 2 exemples de fiches actions

Action GH04	Entretenir les dispositifs de franchisse	ement des centrales hydroélectriques
-------------	--	--------------------------------------

Priorite	é 1

Habitats et espèces IC concernés	Espèces piscicoles migratrices
Objectifs	B1 : Restaurer les populations de poissons migrateurs
Résumé de l'action	Dresser un bilan des méthodes d'entretien des dispositifs de montaison et de dévalaison des centrales hydroélectriques puis proposer un méthode commune pour l'ensemble du site Natura
Pratiques actuelles	Méthode et périodicité d'entretien très variable selon les exploitants
Changements attendus	Maintien et/ou amélioration de l'efficacité des dispositifs de montaison/dévalaison des poissons migrateurs
Périmètre d'application	Site « Gaves de Pau et de Cauterets »

Mesures

- 1. Réaliser un diagnostic avec chaque centralier sur leur méthode et périodicité d'entretien des dispositifs de montaison/dévalaison (LC04 du PLAGEPOMI).
- 2. En concertation avec les centraliers, proposer une méthode d'entretien de ces dispositifs pour l'ensemble des centrales du site Natura: technique, périodicité, suivis...
- 3. Elaborer un cahier d'entretien et le diffuser auprès des centraliers pour recenser et suivre leurs interventions.
- 4. Sensibiliser les centraliers: diffusion de la plaquette réalisée par l'AEAG, réunions... (lien avec Action Cl03).

Mesures hors dispositif contractuel

Engagements rémunérés	
Maîtres d'ouvrages	Structure animatrice, MIGRADOUR
Partenaires techniques	Services de l'Etat, Institution Adour, ONEMA, propriétaires d'ouvrages, concessionnaires, CATER, fédération de pêche, CDCK
Prestataires	Propriétaires d'ouvrages, concessionnaires, bureau d'études
Montant de l'action	Journées d'animation
Outils financiers	Convention d'animation (FEADER/MEDDAT)
Calendrier de la mise en œuvre	Pendant l'application du DOCOB
Indicateurs de suivi	Suivi des opérations de maintenance
Points de contrôles	Rapports d'études et respect des cahiers des charges Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions 18

Action GH05		Restaurer les habitats et les populations de saumon	Priorité 1		
Habitats et espèces IC concernés		Saumon atlantique			
Objectifs		B1 : Restaurer les populations de poissons migrateurs E1 : Evaluer la qualité du substrat et des frayères potentielles à saumon			
Résumé de l'action		Restaurer les zones de frayères potentielles et poursuivre l'effort de repeuplement du saumon			
Pratiques actuelles		Programme de repeuplement du Gave de Pau (PLAGEPOMI) en aval d'Argelès-Gazost. Arrêté biotope d'oct 1994 en aval de Lourdes pour le saumon.			
Changements attendus		Amélioration de l'état et la reproduction des populations de saumon			
Périmètre d'application		Site « Gaves de Pau et de Cauterets »			
Mesures	Compléter les études prévues en 2010 par la Fédération de pêche 65 : « Suivi thermique du Gave de Pau et suivi de l'impact du lac des Gaves sur les régimes thermiques » et « Campagnes d'échantillonnage d'alevins de truites dans le Gave de Pau » Actions proposées dans le cadre du DOCOB : 1. Mise en place d'un Comité de biotope afin de préciser l'arrêté préfectoral de biotope d'oct 1994. 2. Sur la base de l'étude des faciès d'écoulement réalisée par MIGRADOUR lors de l'état des lieux du DOCOB, localiser les zones de frayères potentielles et étudier la qualité du substrat sur ces zones (GH03 et GH10 du PLAGEPOMI). 3. Selon des conclusions des études, proposer un plan de restauration des frayères et un protocole de suivi. 4. Mettre en œuvre le plan de restauration et le suivi. 5. En parallèle, poursuivre l'effort de repeuplement du saumon sur le Gave de Pau mis en œuvre dans le cadre du PLAGEPOMI (action SS01 et SS02). La restauration des frayères est indissociable des efforts à mener sur l'amélioration de la dynamique fluviale (action GH0), de la continuité écologique (action GH03 et 04,) de la qualité de l'eau (action SA03 et GH15) et des débits (action GH06).				
Mesures contractuelles : cahiers des charges types (Cf Circulaire du 21/11/07)					

Contrat Natura 2000 : Restauration de frayères à saumons

Engagements rémunérés

19

Suite

Restaurer les habitats et les populations de saumon

Action GH05

M1 à 4 : MIGRADOUR, structure animatrice, fédération de pêche Maîtres d'ouvrages M5: Institution Adour Services de l'Etat, MIGRADOUR, ONEMA, propriétaires d'ouvrages, CATER, fédération de pêche, Partenaires techniques CDCK... MIGRADOUR, sociétés spécialisées **Prestataires** M1 à 4 : sur devis Montant de l'action M5: selon la programmation du COGEPOMI M1-2-3-5: Etat, Europe, AEAG, collectivités M4: Contrat Natura 2000 (FEADER/MEDDAT), co-financement avec le Contrat de rivière (Agence de **Outils financiers** l'eau Adour-Garonne, collectivités ...) Calendrier de la mise en œuvre Pendant l'application du DOCOB Nombre de saumons déversés Indicateurs de suivi Nombre de frayères restaurées/nombre de sites à restaurer Suivi des poissons et des zones de frayères Rapports d'études et respect des cahiers des charges Points de contrôles Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions

Priorité 1



Contenu des actions

Contrats Natura 2000 en lien direct avec les Gaves

- Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- Dévégétalisation et scarification des bancs alluviaux
- Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- Restauration des connexions superficielles entre les annexes et les Gaves par des curages locaux et/ou l'entretien des canaux et fossés dans les zones humides
- Restauration de frayères à saumons
- Entretien et restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologie
- Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable



Contenu des actions

Contrats Natura 2000 ➤ Insecte, Chauve-souris, Loutre

- Réhabilitation et entretien de haies, d'alignements de haies et d'arbres isolés ou en bosquets
- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- Aménagements artificiels en faveur des espèces (Chauves-souris)
- Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

Contrats Natura 2000 en lien avec le public

- Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès
- Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



Etat d'avancement de la consultation des maires pour le projet d'ajustement du périmètre

Contrats Natura 2000 en lien direct avec les Gaves

- Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- Dévégétalisation et scarification des bancs alluviaux
- Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- Restauration des connexions superficielles entre les annexes et les Gaves par des curages locaux et/ou l'entretien des canaux et fossés dans les zones humides
- Restauration de frayères à saumons
- Entretien et restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologie
- Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
 - → 2 actions éligibles à un Contrat Natura 2000



Procédure de révision d'un site Natura 2000

- 1. Information des communes concernées par les modifications du périmètre menée par l'opérateur du site Natura (SMDRA)
- 2. Proposition du nouveau périmètre aux membres du COPIL lors de la dernière réunion de validation du DOCOB pour avis
- 3. Le préfet consulte officiellement les communes et EPCI concernés par la modification du périmètre qui ont 2 mois pour répondre. Cette consultation interviendra après le lancement de l'animation
- 4. Le préfet envoi le résultat de la consultation au ministère (avec fiches de synthèse et autres doc cf circulaire 4/02/05)
- 5. Re-consultation interministérielle puis transmission à l'Europe qui prend une nouvelle décision communautaire sur la base de la surface du contour modifié
- 6. Officialisation du nouveau périmètre par arrêté ministériel

Références:

- Circulaire du 6 mai 2008 pour les évolutions du réseau Natura 2000 et les critères possible d'évolution de ce réseau
- Circulaire du 4 février 2005 relative aux instructions techniques pour les procédures de proposition de Natura 2000 et les modifications de données concernant les sites déjà proposés

COMMUNE	Consultée	Avis sur la démarche	Avis sur les modifications proposées sur la commune
AGOS-VIDALOS	Oui	Favorable	OK
ARGELÈS-GAZOST	Oui	Favorable	OK
ASPIN EN LAVEDAN	Oui	Favorable	OK avec modifs
AYROS-ARBOUIX			
AYZAC-OST			
BEAUCENS			
BOÔ-SILHEN			
CAUTERETS			
CHEZE			
ESQUIEZE-SERE			
ESTAING	Courrier		
GER	Oui	Favorable	OK à confirmer avec Geu pour boisement limitrophe
GEU	Oui	Favorable	OK sur territoire communal
LAU-BALAGNAS	Oui	Favorable	OK
LOURDES	Oui	Sans objet	Aucun
LUGAGNAN	Oui	Favorable	OK
PEYROUSE	Oui	Favorable	OK
PIERREFITTE-NESTALAS			
PRÉCHAC	Oui	Favorable	OK avec modifs
SAINT-PÉ DE BIGORRE	Oui	Favorable	OK
SALIGOS			
SASSIS			
SOULOM			
VIGER	Oui	Favorable	OK
VILLELONGUE			
VISCOS			

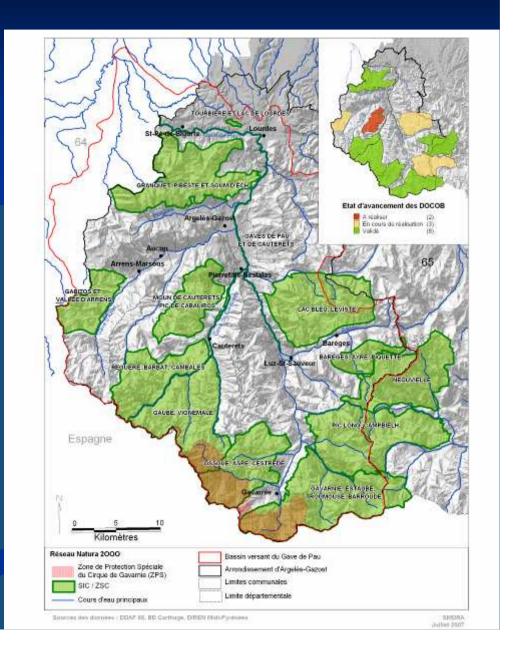


Réseau Natura en vallées des Gaves

- Vallées des Gaves : 14 sites classésNatura 2000
- √ 13 ZSC (conservation habitats naturels, faune et flore sauvages)
- √ 1 ZPS (conservation des espèces d'oiseaux sauvages)
- Le SMDRA en accord avec l'Etat et l'ensemble des structures Natura 2000 des Vallées des Gaves porte en 2009 le projet de mise en place d'outils de communication :

2009 : site internet commun (pages « Généralités » communes et pages spécifiques à chaque site)

2010 : panneaux itinérants pour chaque site avec une charte graphique commune



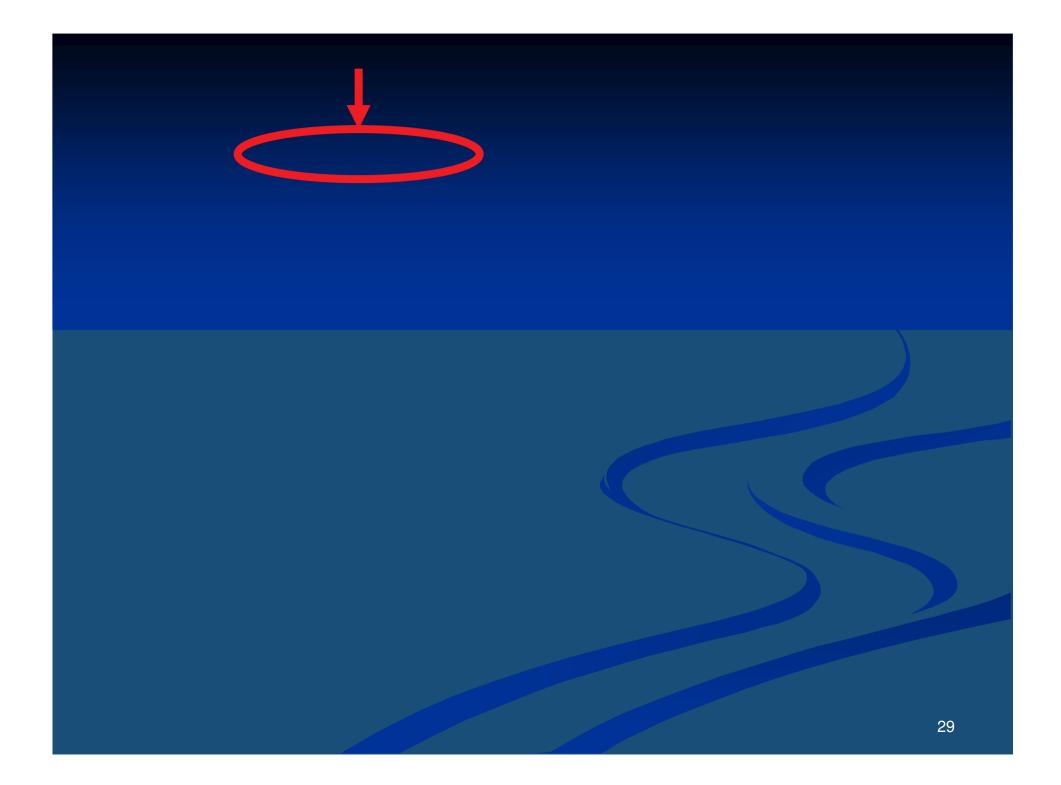


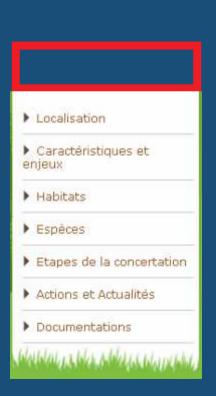
Réseau Natura en Vallées des Gaves

Site internet



Carte interactive







Réseau Natura en vallées des Gaves

Accès au site internet accessible

- 1. Direct: « http://valleesdesgaves.n2000.fr/»
- 2. Depuis le Portail Natura 2000 : « http://www.natura2000.fr/»
 - → Agir avec le Réseau
 - → les sites Internet d'échanges d'expériences
 - → les 14 sites dans les Hautes-Pyrénées

Merci de votre attention...